



850 suppressions d'emplois à la DGFIP
**MÊME MOINS
C'EST ENCORE
TROP !**
#ON NE S'HABITUE PAS

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CDAS du 03 octobre 2022

Monsieur le Président,

La nouvelle est tombée ! Notre Direction Générale se félicite d'une rupture avec les quinze dernières années sur le volume de suppressions d'emplois. Pour 2023, ce ne seront « que » 850 suppressions d'emplois à la DGFIP.

Cela n'empêche nullement la DGFIP de rester exemplaire. A force d'être exemplaire, il ne faudrait pas que Bercy devienne l'exception ! En effet, l'ensemble des ministères voient pour 2023 leurs effectifs augmenter... sauf BERCY. Notre direction, composée plus que de 95 000 agents, conserve une fois encore son titre de **fournisseur officiel de suppressions d'emplois**.

Pour **FO**, **Même moins, c'est encore et toujours trop !**

Par ailleurs, cet été, les agents de la fonction publique ont vu leur point d'indice revalorisé à hauteur de 3,5 %, et les pensions de retraites à 4 %.

Enfin ! Il était temps ! Mais ne nous réjouissons pas, force est de constater que ces revalorisations sont BIEN loin de compenser la perte du pouvoir d'achat subie ces dernières années, d'autant plus dans une période d'inflation de nouveau élevée.

*La revendication de **FO** d'une revalorisation de la valeur du point d'indice à la hauteur au minimum de l'inflation constatée demeure une urgence sociale, tout comme celle des pensions.*

Pire encore, dans un avenir très proche se profile la réforme de la retraite avec comme objectif un report d'ouverture des droits à pension à 65 ans d'ici 2031. La première ministre a annoncé que les « concertations » étaient ouvertes...

*Si le gouvernement persiste à présenter un projet de loi reportant l'âge de départ légal à 65 ans, une chose est sûre, **FO** en fera la « mère des batailles sociales ».*

S'agissant de l'action sociale, au dernier comité technique ministériel, le ministre a annoncé la reconduction du budget de cette dernière au titre de l'année 2023. Dans le contexte actuel, c'est une décision à laquelle nous ne pouvons que souscrire, même si là encore, les besoins nécessiteraient un effort complémentaire de la part de notre ministère.

Sur la restauration collective, **FO Finances** prend acte de la revalorisation de la subvention interministérielle mais réaffirme également sa revendication de voir **revaloriser la valeur faciale des titres restaurant**.

Lors du CNAS du 7 juillet dernier, le secrétariat général a réaffirmé que les augmentations de tarifs des différents prestataires ne doivent en aucun cas être répercutées sur les rationnaires, et qu'une subvention exceptionnelle pourra être versée aux associations en fin d'année. Les DDFIP doivent avoir une information sur ce sujet dès le mois de septembre.

Où en est-on dans le département du Var ?

L'Action sociale ministérielle est une force que les personnels avec leurs représentants ont su construire et développer depuis de nombreuses années.

La période actuelle nécessite qu'elle soit enrichie par des prestations améliorées et la création de nouvelles pour répondre aux attentes des personnels, avec un réseau qui soit en capacité de répondre à toutes les sollicitations des actifs comme des retraités.

FO Finances Var sera toujours aux côtés des agents, dans l'intérêt des agents.

FO FINANCES exige le maintien d'une Action Sociale départementale de qualité avec les effectifs et moyens à la hauteur des besoins.